**F**



**A/59/****9**

**ORIGINAL :** **anglais**

**DATE :** **12 août 2019**

# Assemblées des États membres de l’OMPI

**Cinquante-neuvième série de réunions**

**Genève, 30 septembre – 9 octobre 2019**

Comptes rendus des réunions de l’OMPI

*Document établi par le Secrétariat*

## Introduction

 L’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) produit et publie des comptes rendus de toutes les réunions de ses organes directeurs, comités et groupes de travail qu’elle organise chaque année. Les comptes rendus, qui peuvent être aussi bien des enregistrements audiovisuels que des comptes rendus écrits, sont importants aux fins du suivi des débats par les États membres, de la communication institutionnelle et des références. Les récents progrès des technologies numériques pourraient permettre d’améliorer la rapidité et la qualité des services tout en réalisant des économies considérables en matière de production des documents de réunion. Le présent document contient une proposition visant à adopter une nouvelle méthode afin de mettre à disposition des enregistrements vidéo enrichis, indexés numériquement et dans lesquels il est possible de faire une recherche, ainsi que des comptes rendus écrits générés automatiquement dans les six langues de l’Organisation des Nations Unies (ONU) par les outils d’intelligence artificielle de l’OMPI. Si cette méthode donnait des résultats concluants, il serait progressivement mis fin à la production des comptes rendus *in extenso* qui nécessite actuellement beaucoup de ressources.

## Comptes rendus actuels des réunions de l’OMPI

 Les réunions des organes suivants sont organisées par l’OMPI :

1. Organes directeurs
* Assemblée générale de l’OMPI et autres assemblées des unions et traités administrés par l’OMPI
* Comité de coordination
* Conférence de l’OMPI
1. Comités
* Comité du programme et budget
* Comité permanent du droit d’auteur et des droits connexes (SCCR)
* Comité permanent du droit des brevets (SCP)
* Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT)
* Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)
* Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC)
* Comité des normes de l’OMPI (CWS)
* Comité consultatif sur l’application des droits
1. Groupes de travail et comités d’experts
* Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)
* Groupe de travail sur le développement juridique du système de Madrid
* Groupe de travail sur le développement juridique du système de La Haye
* Groupe de travail sur le développement du système de Lisbonne
* Groupe de travail sur la révision de la CIB
* Comité d’experts de l’Union de l’IPC
* Comité d’experts de l’Union de Nice

 Les organes susmentionnés se réunissent habituellement une ou deux fois par an et la plupart produisent un compte rendu audiovisuel ou écrit de la réunion, voire les deux. En 2018, l’OMPI a organisé 24 sessions de réunions à Genève.

 Actuellement, les comptes rendus des réunions de l’OMPI sont de trois types :

1. les enregistrements audiovisuels. Des services de diffusion sur le Web, y compris la diffusion en direct et la vidéo à la demande, sont assurés pour la plupart des réunions susmentionnées (sauf pour les consultations informelles au cours des réunions). Les utilisateurs peuvent écouter les interventions originales, ainsi que leur interprétation en anglais qui est assurée par des interprètes professionnels engagés par l’OMPI. Ces enregistrements audiovisuels sont disponibles pendant 12 mois dans le système d’archive de vidéos à la demande sur le site Web public de l’OMPI;
2. le résumé présenté par le président (compte rendu écrit des décisions prises lors d’une réunion). À la fin de chaque réunion, le résumé du président est présenté dans les six langues de l’ONU pour adoption par la session;
3. le rapport *in extenso* (compte rendu écrit des débats et décisions). Les rapports *in extenso* sont des documents détaillés qui, en l’absence de rédacteurs de comptes rendus analytiques, sont rédigés et édités par le Secrétariat à partir de notes, des sous-titres fournis par les prestataires de services externes engagés par l’OMPI et d’enregistrements audiovisuels. La version anglaise finale de ce rapport est ensuite traduite dans les autres langues de l’ONU. Cette opération est longue (elle dure plusieurs mois), complexe et coûteuse (voir l’analyse des coûts dans l’annexe).

5. La production des comptes rendus de réunions, telle qu’elle existe aujourd’hui, comporte de sérieux inconvénients, qui sont présentés ci-après :

* faute d’indexation et d’une fonction de recherche, les utilisateurs peinent à trouver des interventions particulières ou des points de l’ordre du jour dans les enregistrements vidéo;
* il est impossible de fournir en temps utile des comptes rendus écrits détaillés des réunions;
* l’établissement des rapports *in extenso* nécessite beaucoup de travail et des ressources importantes.

6. D’après les estimations, 2,6 millions de francs suisses ont été nécessaires pour établir les rapports *in extenso* des réunions de l’OMPI dans les six langues de l’ONU au cours de l’exercice biennal 2018-2019 (voir l’annexe pour de plus amples détails). Cette somme se décompose comme suit :

* 160 718 francs suisses pour la transcription des réunions (prestataires de services externes de sous-titrage);
* 534 151 francs suisses (calculés sur la base des coûts standard par grade en 2019) pour l’édition des rapports *in extenso*, soit 650 jours, soit 2,95 années de travail pour un fonctionnaire de l’OMPI; et
* 1,9 million de francs suisses (calculé sur la base du coût moyen par mot en 2018) pour la traduction, soit 14% du budget total consacré aux dépenses de traduction non imputées aux dépenses de personnel pour l’exercice biennal 2018-2019.

7. Les rapports *in extenso* de deux comités, à savoir le CDIP et le SCP, ont été pris en considération pour l’analyse des coûts en 2018.

Graphique 1 : Ventilation des coûts des rapports *in extenso* du CDIP et du SCP[[1]](#footnote-2)

## Outils d’intelligence artificielle de l’OMPI à prendre en considération (*WIPO S2T* ET *WIPO TRANSLATE*)

8. *WIPO S2T* est un système de reconnaissance vocale élaboré en interne grâce à l’intelligence artificielle, qui génère automatiquement des transcriptions d’interventions orales. L’algorithme d’intelligence artificielle de *WIPO S2T* a été entraîné à l’aide de données appropriées, c’est-à-dire des enregistrements audio et des comptes rendus écrits des précédentes réunions de l’OMPI. C’est la raison pour laquelle *WIPO S2T* se distingue dans le traitement non seulement des termes relatifs à la propriété intellectuelle et à l’OMPI, mais aussi des interventions des délégués de l’OMPI provenant de toutes les régions géographiques.

9. *WIPO Translate* existe maintenant depuis de nombreuses années, et des progrès décisifs ont été accomplis en 2016 en matière de traduction automatique neuronale. Le Secrétariat a contrôlé l’exactitude et la qualité des traductions automatiques des rapports *in extenso* générées par *WIPO Translate* dans les cinq autres langues de l’ONU et a démontré que celles-ci étaient d’un niveau acceptable. Il serait également possible d’accroître le nombre de langues traitées par *WIPO Translate* à l’avenir, à condition que le Secrétariat puisse se procurer le volume nécessaire de séries de données dans les combinaisons linguistiques souhaitées (avec l’anglais), afin d’entraîner l’algorithme d’intelligence artificielle de *WIPO Translate.* En ce qui concerne la traduction des documents relatifs aux demandes de brevet selon le PCT, la dernière version neuronale en réseau de *WIPO Translate* prend en charge neuf combinaisons linguistiques[[2]](#footnote-3). Étant donné que l’algorithme d’intelligence artificielle de *WIPO Translate* est entraîné dans un domaine particulier, les données audio d’une combinaison linguistique donnée (avec l’anglais) issues des conférences sont essentielles pour la prise en charge d’autres langues.

## Proposition

10. Un nouveau système de production des comptes rendus des réunions de l’OMPI est proposé pour remédier aux inconvénients susmentionnés et atteindre les objectifs suivants :

* répondre plus efficacement aux besoins des États membres;
* mettre à disposition plus rapidement, et de manière plus efficace, les comptes rendus numériques des réunions afin de remplacer les rapports *in extenso* actuels;
* fournir des services d’un meilleur rapport coût-efficacité afin de réaliser des économies importantes;
* continuer de traduire les comptes rendus de réunions dans les six langues de l’ONU conformément à la politique linguistique; et
* accroître la valeur et l’utilité des enregistrements audiovisuels des conférences pour les États membres.

11. À cette fin, le Secrétariat propose d’exploiter à la fois les technologies audiovisuelles disponibles sur le marché et les outils d’intelligence artificielle de l’OMPI (*WIPO S2T* et *WIPO Translate*)*.* La proposition s’articule autour de trois volets, qui consistent à :

1. enrichir et indexer numériquement les enregistrements vidéo à la demande pour faciliter la navigation et la recherche par point de l’ordre du jour ou par intervenant et fournir un accès direct aux documents de réunion voulus.
2. remplacer les rapports *in extenso* par une transcription en anglais qui soit complète, entièrement automatique et synchronisée avec l’enregistrement vidéo, puis traduite automatiquement dans les cinq autres langues de l’ONU;
3. mettre progressivement en œuvre la présente proposition. Au cours d’une première phase d’essai (phase I) allant d’octobre 2019 à septembre 2020, la transcription et la traduction automatique seront testées en lieu et place de l’élaboration des rapports *in extenso* à l’occasion des quatre sessions du CDIP et du SCP. À la lumière des résultats obtenus, les États membres seront invités à décider, en octobre 2020, s’ils souhaitent aller de l’avant avec la deuxième phase d’essai et étendre le système à d’autres réunions de l’OMPI.

12. Ainsi qu’il est indiqué ci-dessus, le CDIP et le SCP ont été choisis en raison du volume de leurs rapports *in extenso* les plus récents (respectivement 98 pages et 63 pages). Le montant total des économies pour l’exercice biennal 2020-2021 est estimé à 667 015 francs suisses (406 231 francs suisses pour le CDIP et 260 784 francs suisses pour le SCP). Si les États membres décident d’appliquer cette nouvelle méthode à toutes les réunions de l’OMPI à compter d’octobre 2020 (à l’exclusion des assemblées et des sessions extraordinaires des organes institués en vertu des traités), l’OMPI pourrait économiser 736 956 francs suisses de plus en 2021.

13. La vidéo à la demande enrichie et indexée numériquement est une solution commerciale prête à l’emploi. Elle constitue l’un des premiers résultats du projet de plateforme intégrée pour les services de conférence et se substituera au système actuel de diffusion sur le Web et de vidéo à la demande de l’OMPI pour toutes les réunions de l’OMPI à partir d’octobre 2019. Cette décision ne sera pas remise en cause par d’autres décisions concernant les rapports *in extenso*.

14. L’établissement du résumé présenté par le président restera inchangé.

15. Le tableau ci-après présente succinctement les principaux aspects de la situation actuelle et de la proposition.

Tableau 1 : Comparaison du système actuel et du système proposé pour l’établissement des comptes rendus de réunion

| SITUATION ACTUELLE | PROPOSITION |
| --- | --- |
| **Vidéo à la demande** | **Vidéo à la demande enrichie** |
| * mise en ligne le lendemain;
* intervention originale et interprétation en anglais;
* vidéos de 3 heures sans fonctions supplémentaires (absence notamment d’une fonction de recherche ou de navigation).
 | * mise en ligne le jour même;
* intervention originale et interprétation en anglais (pas de changement);
* indexation numérique pour faciliter la navigation et la recherche par point de l’ordre du jour ou par intervenant;
* accès direct aux documents examinés.
 |
| **Résumé présenté par le président** | **Résumé présenté par le président** |
| * disponible le dernier jour de la réunion dans toutes les langues de l’ONU.
 | * (pas de changement).
 |
| **Rapport *in extenso*** | **Transcription des enregistrements audiovisuels par reconnaissance vocale (S2T) et traductions automatiques**  |
| * mise en ligne plusieurs mois après la réunion;
* disponible dans toutes les langues de l’ONU;
* transcriptions et traductions demandant beaucoup de travail et des ressources humaines.
 | * transcription complète et modifiable, qui peut être comparée à la vidéo synchronisée;
* mise en ligne le jour-même;
* transcription en anglais et traduction automatique dans les autres langues de l’ONU à l’aide de *WIPO Translate,* incorporé dans *WIPO S2T*;
* texte et vidéo synchronisés pouvant faire l’objet de recherches;
* méthode fondée sur l’intelligence artificielle, entièrement automatique.
 |

## Gestion du nouveau système et développement ultérieur

16. L’OMPI considère que la sécurité et l’intégrité des données sont essentielles à la bonne mise en œuvre et au bon fonctionnement de ses services. Si les données contenues dans les enregistrements audiovisuels et les comptes rendus des réunions de l’OMPI ne sont pas confidentielles, le Secrétariat traite de manière adéquate les données personnelles à caractère sensible et veille à l’intégrité des données afin de dissiper toute crainte concernant la falsification des données ou l’altération des comptes rendus de réunions. Le Secrétariat continuera d’utiliser les technologies de pointe efficaces de l’OMPI pour atténuer les risques en matière de sécurité.

17. Le Secrétariat est soucieux de réduire les fossés numérique et technologique qui empêchent l’accès aux comptes rendus des réunions de l’OMPI et leur partage. D’autres méthodes peuvent être envisagées pour que les utilisateurs des pays où l’Internet n’est ni rapide ni fiable puissent télécharger sur demande une partie des enregistrements audio.

18. Le Secrétariat mettra les outils d’intelligence artificielle de l’OMPI (*WIPO S2T* et *WIPO Translate*) gratuitement à la disposition des gouvernements des États membres de l’OMPI et des organisations du système des Nations Unies, afin de réduire les coûts dans l’ensemble de ce système. Plusieurs organisations du système des Nations Unies ont déjà manifesté un vif intérêt pour l’utilisation des nouveaux outils d’intelligence artificielle de l’OMPI. À leur demande, 11 organisations du système des Nations Unies et d’autres organisations intergouvernementales ont été autorisées à utiliser *WIPO Translate*.
Le Secrétariat mettra également ces outils d’intelligence artificielle à la disposition d’entités privées intéressées, selon des modalités et conditions convenues d’un commun accord. Le Secrétariat pourrait être amené à renforcer ses capacités afin de répondre aux demandes croissantes formulées par des organismes publics et privés en ce qui concerne les outils d’intelligence artificielle de l’OMPI. Dans le cadre de la diffusion des technologies fondées sur l’intelligence artificielle de l’OMPI, il convient de trouver un juste équilibre entre la diffusion la plus large possible de ces technologies et la protection de leur valeur intrinsèque et de l’image de marque de l’OMPI en concluant des contrats équilibrés avec les utilisateurs des services de l’OMPI.

19. Les assemblées de l’OMPI, chacune pour ce qui la concerne, sont invitées à se prononcer sur la proposition décrite au paragraphe 11 du présent document.

[L’annexe suit]

## Analyse des coûts actuelS LIÉS À l’Établissement des comptes rendus des réunions de l’OMPI



[Fin de l’annexe et du document]

1. Les coûts sont exprimés en francs suisses pour l’exercice biennal; les réunions du CDIP et du SCP se tiennent deux fois par an, soit un total de quatre réunions par exercice biennal. [↑](#footnote-ref-2)
2. Anglais et l’une des neuf langues de publication du PCT : allemand, arabe, chinois, coréen, espagnol, français, japonais, portugais et russe. [↑](#footnote-ref-3)